



LE DÉPARTEMENT

2024-DPAPH-CD-03

Pôle social

Direction personnes âgées personnes
Handicapées

Place François Mitterrand
CS 71806
73018 Chambéry cedex

Contact : Aurélie FALQUET
Tel : 04.79.60 29 05
Mail : aurelie.falquet@savoie.fr
Nos réf. 2022-04056

ARRETE

**Portant prorogation d'un arrêté attributif de subvention
à la commune de JARSY
au titre du Contrat départementale du territoire de Grand Chambéry**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU la délibération du 24 juin 2022, par laquelle l'Assemblée départementale a approuvé les documents composant les 7 contrats départementaux pour la période 2022-2028,

VU le contrat départemental du territoire de Grand Chambéry signé le 23 septembre 2022 ;

VU la délibération du 12 mai 2023, par laquelle la Commission permanente a attribué une subvention à la Commune de JARSY pour la création d'une résidence seniors ;

VU l'arrêté du 30 mai 2023 portant attribution d'une subvention départementale à la commune de JARSY ;

VU la demande par courriel du 9 septembre 2024 de Monsieur le Maire sollicitant une prorogation de la subvention ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'arrêté du 30 mai 2023 portant attribution d'une aide financière de 300 000 € à la commune de JARSY pour la création d'une résidence seniors **est prorogé de deux ans** soit jusqu'au 30 mai 2025, pour le démarrage de l'opération, et de ce fait, jusqu'au 30 mai 2028 pour l'achèvement de l'opération.

ARTICLE 2 :

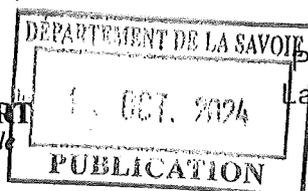
Monsieur le Directeur général des services départementaux, madame la Directrice générale adjointe du Pôle social et monsieur le Payeur départemental, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à monsieur le Maire de JARSY.

16 OCT. 2024

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,

Isabelle ROBERT
Secrétaire générale



Fait à Chambéry

15 OCT. 2024

Pour le Président

Pour le Président
La Vice-présidente
déléguée

Corinne WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-227300019-20241015-2024-DPA-CD-03-AR
Date de réception préfecture : 15/10/2024